

POUR TRAITER CET ORDRE :
N'ENVOYEZ QU'UNE SEULE FOIS PAR TÉLÉCOPIEUR. N'ENVOYEZ PAS L'ORIGINAL. LES ORDRES REÇUS DEUX FOIS RISQUENT D'ÊTRE EXÉCUTÉS DEUX FOIS.

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE

 Indiquer si le compte est un compte collectif (sinon, laisser en blanc) : Collectif

NOM DU CLIENT (NOM DE FAMILLE OU RAISON SOCIALE)	(PRÉNOM)	NUMÉRO DE COMPTE B2BBSC	N° DU PRÊT INVESTISSEMENT
NOM DU COURTIER	NOM DU CONSEILLER	N° DE COURTIER	N° DE CONSEILLER

2. DÉTAILS DU DÉSENREGISTREMENT/RETRAIT

A. Source du retrait – cocher une case (✓) (obligatoire)	B. Montant – cocher une case (✓) (obligatoire)	C. Instructions de livraison – cocher une case (✓)	D. Instructions particulières – cocher seulement s'il y a lieu
<input type="checkbox"/> En espèces – Règlement en espèces dans un compte B2B Banque Services de courtiers (« B2BBSC ») <input type="checkbox"/> Ordre électronique – opération placée antérieurement par le courtier (remplir la section 3, indiquez les numéros d'ordre électronique et espèces, le cas échéant) * Pour les désenregistrements/retraits nets, le calcul du brut des rachats comprend les frais de B2BBSC et les impôts. ** Les frais d'opérations sur fonds communs de placement ne s'appliquent pas aux opérations par ordre électronique. <input type="checkbox"/> Intermédiaire – B2BBSC placera l'ordre (remplir la section 3 pour un désenregistrement/retrait partiel et espèces, le cas échéant). *** Chaque opération sera assujettie à des frais de 25 \$ pour la négociation de fonds communs de placement.	<input type="checkbox"/> Désenregistrement/retrait total – la totalité du compte sera vendu (ne pas remplir la section 3 si B2BBSC place l'ordre) <input type="checkbox"/> Brut – Désenregistrement/retrait partiel _____ \$ (les impôts et frais applicables seront déduits du produit) <input type="checkbox"/> Net – Désenregistrement/retrait partiel _____ \$ (Le produit sera net des impôts et frais applicables)	<input type="checkbox"/> VEF <input type="checkbox"/> Ordre électronique (des frais seront appliqués) <input type="checkbox"/> Chèque (envoi postal au client, à l'adresse figurant au dossier – des frais de 10 \$ s'appliquent) – Option par défaut <input type="checkbox"/> Remboursement partiel ou total du prêt B2B Banque <input type="checkbox"/> Remboursement total du prêt B2B Banque et VEF du solde <input type="checkbox"/> Remboursement total du prêt B2B Banque et transfert du solde par ordre électronique Choisissez une option pour VEF ou ordre électronique <input type="checkbox"/> Renseignements bancaires figurant au dossier _____ Fournir le numéro du compte bancaire <input type="checkbox"/> Nouveaux renseignements bancaires – spécimen de chèque ci-joint Remarque : Les renseignements bancaires pourraient faire l'objet d'une vérification	<input type="checkbox"/> Affecter le produit du retrait au minimum du régime de revenu, le cas échéant <input type="checkbox"/> Taux spécial de retenue d'impôt à la source _____ %

3. VENTE – UTILISER POUR LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SEULEMENT – Les opérations ne sont traitées que par code de fonds

Toute opération placée par B2BBSC et indiquée dans la section ci-dessous sera assujettie aux frais pour négociation de fonds communs de placement.

NORMES DE SERVICE POUR LES OPÉRATIONS SUR FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – Les ordres de négociation reçus en bonne et due forme seront traités dans la mesure du possible. Pour avoir droit à la valeur liquidative du jour, veuillez placer vos ordres de négociation sur Accès Conseiller (le cas échéant) ou en vous servant du système d'ordres électroniques de votre courtier.

VENTE						
NOM DU FONDS	CODE DU FONDS	TYPE DE MONTANT	MONTANT	N° D'ORDRE ÉLECTRONIQUE	Frais/charges estimés <small>Réservé aux courtiers (facultatif) B2BBSC ne valide pas cette section.</small>	Estimation des impôts <small>Réservé aux courtiers (facultatif) B2BBSC ne valide pas cette section.</small>

LÉGENDE DES TYPES DE MONTANT – *Préciser un montant

TOUS LES FONDS A – toutes les actions / parts * D – dollars * P – pourcentage des actions * S – actions	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ADMIS À LA MRN SEULEMENT F – toutes les actions / parts non assujetties aux frais d'acquisition reportés (ou M+T gratuites) M – actions / parts échues SEULEMENT T – actions / parts pouvant être rachetées, non assujetties aux frais d'acquisition reportés, actions / parts échues non comprises	FONDS D'INVESTISSEMENT DES TRAVAILLEURS (FIT) ADMIS À LA MRN B – souscripteur handicapé ou en phase terminale d'une maladie C – détenus pour une période excédant 5 à 8 ans J – décès L – non assujettis aux frais d'acquisition reportés
--	--	--

4. AUTORISATION – Dans le cas d'une procuration, annexer les documents.

X	X
SIGNATURE DU CLIENT (OBLIGATOIRE)	SIGNATURE DU CONSEILLER (OBLIGATOIRE)
DATE (jj/mm/aaaa)	DATE (jj/mm/aaaa)
X	
SIGNATURE DU CLIENT (SI COMPTE CONJOINT)	DATE (jj/mm/aaaa)

Veuillez faire le rapprochement des opérations avec le Rapport des opérations et nous signaler immédiatement toute erreur ou omission.

Veuillez fournir une pièce d'identité avec photo pour les non-résidents du Canada.